Voyage surprise : au royaume des matelas

Autor(en): **Probst, Jean-Robert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **35 (2005)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-826066

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Voyage surprise
AU ROYAUME DES MATELAS

On connaissait les célèbres voyages-casseroles, où l'on achetait une batterie de cuisine à l'issue d'une excursion en car. Voici aujourd'hui les voyages-matelas. En voiture pour la course-surprise. Et restez bien éveillés!

Ce matin d'hiver, il fait frisquet au rendez-vous fixé par «Swiss Car Promotion» à la sortie de Rolle. Quelques minutes avant sept heures, un groupe de voyageurs s'engouffre dans le car conduit par Peter, un chauffeur-guide qui ne parle pas un mot de français. Il s'est levé bien avant les coqs pour embarquer des passagers venus de Céligny, Gland, Rolle, Aubonne et Penthalaz. Au total, une bonne quarantaine de personnes, en majorité des retraités.

Il faut préciser que l'offre était alléchante: une journée à Engelberg et Lucerne, avec visite d'une fromagerie, excursion sur le lac des Quatre-Cantons, tour de ville, cadeau offert chez le joaillier Bucherer, invitation au repas de midi et possibilité de gagner une voiture. «Vivez une merveilleuse journée de vacances. Toutes les prestations sont absolument gratuites et non obligatoires!», disait le prospectus. A ce prix-là, cela ne se refuse pas!

Des produits miracles

Nous voici donc embarqués dans le car qui prend la direction du paradis. Ou plus précisément de la «montagne des anges». Cerise sur le gâteau, l'offre promettait encore un «Car shopping» d'un anglicisme douteux et la «présentation de voyages pour l'année 2005». Pour quelles destinations? Mystère et boule de gomme.

Après deux petites heures de route, nous nous retrouvons au premier étage de l'Hôtel Sonne à Aarberg, pour le petit déjeuner. Un charmant guide reçoit le groupe des participants en débitant son discours au rythme d'une machine à coudre. «Je m'appelle Denis et j'ai le plaisir de vous accueillir pour une journée inoubliable. Je représente la maison Pro Vitalis et je vais avoir le plaisir de vous présenter quelques-uns de nos merveilleux produits.»

Sur la scène trônent en bonne place une couverture et un traversin, un matelas et quelques produits en vrac. Denis est en verve. Il n'a que deux heures pour convaincre un maximum d'acheteurs, alors il augmente la cadence de sa présentation. «La première couverture est en poil de bébé lama, annonce-t-il sans rire. Son prix est de 1500 francs... mais quand on connaît la valeur d'un manteau de lama, c'est quasiment donné.» Murmures de réprobation dans l'assistance. «Attendez! enchaîne Denis, nous passons au deuxième article. Il s'agit d'un matelas absolument extraordinaire dont les fines alvéoles se gonflent d'air en 24 heures. Il a été spécialement étudié pour les personnes qui souffrent du mal de dos et peut supporter un poids de 600 kilos.»

Voyages cadeaux

Dans la salle, quelques habitués des voyages-promotions acquiescent. Denis reprend la parole. «Son prix? 1700 francs seulement. Il n'est pas plus cher qu'un matelas traditionnel, plus pratique et plus léger.» Il ne laisse pas le temps à l'assistance de reprendre son souffle et enchaîne directement avec le produit miracle du jour, une couverture truffée d'aimants, qui permet de combattre la pollution électromagnétique envahissante! «Grâce à ses aimants souples, elle améliore la circulation sanguine, prévient les crampes, combat les rhumatismes et rétablit le rythme cardiaque, explique-t-il d'une traite. Et elle ne coûte que 1900 francs.»

Pendant que chaque participant effectue son addition, afin de calculer ce que lui coûtera sa journée «gratuite», Denis assène trois arguments susceptibles de faire craquer les plus réticents. «D'abord, je dois vous préciser que tous ces produits sont fabriqués en Suisse. En les achetant, vous contribuez à faire tourner l'économie du pays. Ensuite, je vous rends attentifs au fait que vous avez été généreusement invités par les fabricants et qu'il serait élégant d'acheter quelque chose. Enfin, je suis habilité à consentir des rabais extraordinaires sur ces produits. Pour le prix de la couverture magnétique, nous vous offrons le matelas et la couverture de laine. Vous réalisez ainsi une économie de... 3200 francs.»

Au fond de la salle, un assistant prend les commandes. Après deux heures de démonstration, les voyageurs sont assommés. Mais on ne leur laisse pas le temps de reprendre leur souffle. Denis redouble d'énergie pour vendre encore un coussin

Ne soyez pas naïfs!

Les voyages-casseroles et autres voyages-matelas sont tout à fait légaux. A la Fédération romande des consommateurs, on se contente simplement d'une mise en garde. «Il faut savoir que, selon l'article 40 b du *Code des Obligations*, l'acheteur a un droit de résiliation de 7 jours», dit Christian Rey, juriste à la FRC. «Nous conseillons simplement aux participants à ces voyages d'être conscients de leurs achats et de ne pas faire preuve de naïveté. Le plus simple serait de ne rien acheter.»

Si l'acheteur peut faire valoir son droit de révocation à la livraison des marchandises (il doit payer en argent liquide), le droit de retour, dans un délai légal de sept jours est en revanche plus compliqué. En effet, comment renvoyer un matelas à son fabricant? Ce simple détail, extrêmement dissuasif, devrait faire réfléchir.

Dessin Urs Zeier

magnétique absolument révolutionnaire et des ceintures anti-douleurs pour moins de cent francs. «Il y en a pour toutes les bourses!» Mieux, à l'issue de la séance et peu avant le repas de midi, il offre encore à toutes les personnes présentes un voyage gratuit de quatre jours au Tyrol ou un voyage de cinq jours en Toscane pour cent francs. Démonstrations comprises.

Les vendeurs ont le sourire. De nombreux participants ont acheté des traversins, des ceintures anti-douleurs et des coussins magnétiques et cinq couples se sont décidés à débourser près de deux mille francs pour le matelas gonflable et les couvertures.

Aux questions habituelles, Denis répond avec un certain agacement. «Non, désolé, nous n'acceptons pas les cartes de crédit! Non, il n'est pas possible de payer en plusieurs fois. Non, il n'y a pas de temps de réflexion, il faut vous décider tout de suite...»

Le temps a passé très vite. Il est déjà 13 heures lorsque le car reprend la route pour la suite de la balade. Denis a pris congé des voyageurs, il ne participe pas à l'excursion. Dans le car, l'ambiance est à la course d'école. Les langues se délient. «J'ai acheté un matelas semblable, il y a deux ans, avoue Priscille. Depuis, mes insomnies ont disparu.» A quelques sièges de là, Willy et Jacqueline avouent qu'ils profitent bien de ces voyages-promotions depuis la retraite. «Aujourd'hui, on a acheté deux matelas. De toute façon, on devait en changer... Ils viennent les livrer demain. Il faudra qu'on ait les sous...»

Une visite éclair

Plus loin, Rose-Marie profite elle aussi de ce genre de voyages. «Je les fais tous, au moins dix par an. J'ai visité les îles Borromées, Paris, le Tessin, la Toscane et bien d'autres endroits. Je voyage avec des amies, il faut profiter pendant qu'on peut encore. J'achète de petites choses...» Quant à Evelyne, chômeuse quinquagénaire, elle voyage à bon compte. «J'apprécie ce système de promotion-vente, je constate qu'on ne force pas la vente à tout prix, cela me convient. J'irai peut-être au Tyrol, avec le bon qu'ils m'ont donné aujourd'hui.»

L'après-midi est déjà bien entamé lorsque le car arrive à Engelberg. Il fait un soleil éclatant, mais la plupart des voyageurs n'en profiteront pas. Ils s'engouffrent dans la fromagerie de l'abbaye. Lorsqu'ils en ressortent, quarante minutes après, l'heure du départ est proche.

A Lucerne, le car effectue un tour de ville en dix minutes, montre en main (la gare, les quais et retour). L'excursion sur le lac des Quatre-Cantons? «Il n'en a jamais été question, c'était une erreur de traduction.» Le petit cadeau chez Bucherer? «Il a été supprimé par la volonté du joaillier.» Le tirage au sort de la voiture? Il a tout simplement été «oublié».

Le temps de traverser le célèbre pont de la Chapelle et de boire un café dans un tea-room de la vieille ville de Lucerne, et il faut songer à rentrer. Sur la route du retour, chaque participant avoue qu'il a passé une merveilleuse journée. Et qu'il reviendra. Que ce soit avec Domo, Alsa Vital, PK ou Pro Vitalis. «Qu'importe le nom de la compagnie, conclut Rose-Marie, on fait de belles balades et on est toute contente de voir du monde!»

Jean-Robert Probst